CHAPITRE II - SÉCURITÉ PERSONNELLE

1. INTRODUCTION

4

A)

4

4

4

4

李

Æ.

4

嗯

4

例

煙

煙

Heureusement, le Canada et les Canadiens à l'étranger n'ont pas été les cibles principales d'attentats dans le passé, mais certaines missions diplomatiques canadiennes ont été victimes d'incendies, de bombardements et d'occupations de leurs installations. Des incidents pourraient toucher des Canadiens directement.

Des Canadiens peuvent aussi être des spectateurs innocents d'un incident terroriste contre un tiers. Tous les Canadiens peuvent être des cibles dans certaines régions à risque élevé à l'étranger.

2. MESURES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

Vous devriez aborder la question de la sécurité avec les membres de votre famille, non pas pour les effrayer mais pour les informer. Par exemple, discutez de ce qu'il faut faire si vous ou un membre de votre famille êtes enlevé.

Gardez tout ce qui concerne vos documents familiaux (p. ex., polices d'assurance, documents essentiels, etc.) en ordre. Conservez vos passeports, visas et dossiers d'immunisation en lieu sûr. Tout en conservant des photocopies de ces documents, faites-en une copie par scanneur et envoyez-la à votre adresse électronique personnelle.

Conservez une liste courante des numéros d'urgence près de chaque téléphone. Soyez très discret au téléphone lorsque vous discutez d'informations sur votre vie personnelle, y compris sur vos déplacements. Ne donnez pas vos numéros de téléphone d'affaire ou de la maison à tort et à travers.

N'allez pas toujours au même restaurant ni au même lieu de divertissement, puisque cela constitue une habitude trop évidente pour toute personne qui pourrait vous surveiller. À l'occasion, il est prudent de faire des réservations au nom d'un autre membre de votre groupe.

Si vous-même ou un membre de votre famille recevez des appels anonymes ou des menaces, signalez-les rapidement à l'agent de sécurité de la mission.

N'acceptez pas de rendez-vous avec des personnes inconnues.

Lorsque vous devez marcher, déplacez-vous à deux ou en groupe autant que possible.

Marchez dans des rues bien éclairées et passantes autant que possible.

Évitez les raccourcis à travers des parcs déserts, des terrains inoccupés et des ruelles sombres.

Évitez de marcher seul la nuit dans une rue déserte, mais si vous n'avez pas le choix, marchez d'un pas rapide et évitez de traîner ou de faire du lèche-vitrine.

Surveillez les alentours. Évitez les flâneurs et les bandes.

Utilisez des arrêts d'autobus bien éclairés et des stations de taxi de bonne réputation.